

## Tournée dans des établissements éducatifs à l'occasion de la rentrée scolaire



M. Hatem Ben Salem, ministre de l'Education, a rendu visite, mercredi, 15 sept 2010, à des établissements éducatifs, dans les gouvernorats de Tunis, Ben Arous et Nabeul.

Il y a suivi les conditions de déroulement de la nouvelle rentrée scolaire 2010/2011.

La tournée du ministre l'a conduit à l'école primaire Rue des roses, à la Marsa, où il a inspecté ses différentes composantes, ainsi que les conditions d'accueil et d'orientation des élèves et des parents.

Le ministre a, en outre, suivi les remarques du cadre éducatif et administratif, autour des préparatifs, en vue de garantir une rentrée scolaire, dans de bonnes conditions, au niveau de l'entretien des salles de classe, des laboratoires et des unités sanitaires.



M. Hatem Ben Salem s'est rendu, par la suite, au collège des aveugles de Bir Kassaa (Gouvernorat de Ben Arous), en compagnie de M. Naceur Gharbi, ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et des Tunisiens à l'étranger, et de Mme Najah Belkhiria Karoui, secrétaire d'Etat chargée de la promotion sociale.

Ils ont assisté au démarrage de la nouvelle année scolaire, dans cet établissement éducatif spécialisé dont l'infrastructure et les moyens ont été consolidés, afin d'améliorer le cadre pour les cours et l'accueil des non-voyants, avec la construction d'un réfectoire, le réaménagement du dortoir et la fourniture de plusieurs nouveaux équipements pédagogiques.

La visite a offert l'opportunité d'annoncer l'initiative du chef de l'Etat d'offrir une ambulance médicalisée aux élèves de ce collège, afin de renforcer l'encadrement sanitaire et garantir la célérité d'intervention, en cas de besoin.



Les deux ministres ont écouté les préoccupations du cadre administratif et éducatif, et des élèves de cet établissement éducatif, notamment leurs besoins en livres, ordinateurs spéciaux, en vue de faciliter l'accès aux technologies modernes et les langues étrangères, ainsi qu'en formateurs spécialisés, pour former les éducateurs, dans le domaine d'informatique destinée aux aveugles.

A cet effet, il a été décidé de créer une commission mixte formée de représentants du ministère de l'Education et de celui des Affaires sociales, de la Solidarité et des Tunisiens à l'étranger, pour examiner les moyens de promouvoir les méthodes d'enseignement, dans cet établissement et suivre l'exécution des propositions des éducateurs, des élèves et des parents, dans le domaine.

Le ministre de l'Education a ensuite visité le lycée secondaire Béchir Nebhani à Hammam-Lif et l'école primaire "Al Katira" à Soliman (gouvernorat de Nabeul) réalisée par la Société nationale des Chemins de fer tunisiens (SNCFT) où il a pris connaissance des conditions de déroulement de la rentrée scolaire et notamment la nouvelle méthode de saluer le drapeau à l'intérieur des salles de classes.



La visite a constitué une occasion pour l'échange des idées autour de plusieurs sujets en rapport avec le déroulement de l'action éducative et

les dernières nouveautés notamment en ce qui concerne le temps scolaire et le nouveau planning de vacances ainsi que la suppression des semaines bloquées dans les collèges. Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la bonne répartition des heures d'études et la garantie du droit de l'élève au repos et au loisir en lui réservant une plage horaire suffisante pour exercer des activités culturelles et sportives.

Il a aussi indiqué que le planning des vacances est encore en cours d'étude et il sera examiné en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique soulignant que l'objectif étant d'assurer un équilibre entre les semaines d'études et les vacances tout en évitant la fatigue des longues périodes d'études.



Concernant la suppression des semaines bloquées dans les collèges, le ministre a indiqué que cette décision permettra de gagner ce qui équivaut à neuf semaines d'études et évitera le stress chez les élèves et les parents.